



UNION NATIONALE C.F.E.- C.G.C.

SYNDICAT NATIONAL DES PRATICIENS ET PHYSICIENS
DES CENTRES DE LUTTE CONTRE LE CANCER
(S.N.P.C.L.C.C.)

SNPCLCC

Paris, le 25 janvier 2026

Chers collègues praticiens et physiciens des CLCC, cher(e) s ami(e)s,

Année après année, l'exercice des vœux permet de prendre un peu de recul, particulièrement quand on relit les vœux antérieurs pour chercher son inspiration ou assurer le suivi des déclarations précédentes. Et chaque année, il est bien difficile d'avoir le ton léger et optimiste, encore moins de constater que l'année écoulée a répondu à nos espoirs et attentes.

De fait, l'année 2025 s'est conclu par l'annonce d'un plan général d'économies de santé particulièrement focalisé sur les plateaux techniques d'imagerie et de radiothérapie, non négocié et mis en œuvre de façon autoritaire. Malgré cela, les protestations et appels à manifester des médecins ont été bien vite occultés par l'actualité politique nationale et internationale toujours aussi trépidante. Parallèlement les ARS continuent de distribuer de nouvelles autorisations d'équipements, ce qui permet d'anticiper que les objectifs annoncés d'économies ne seront pas au rendez-vous malgré les sacrifices exigés, que la concurrence sur les ressources humaines va s'aggraver, et bien sûr que de nouvelles économies seront indispensables. Ainsi va la gestion de la santé en France !

En 2026, ces économies imposées vont impacter négativement nos centres. Même si Unicancer est parvenu à amortir un peu, et sans doute provisoirement, l'impact spécifique sur la radiothérapie, nos budgets vont faire triste mine.

Dans un tel contexte, on pourrait penser que l'action syndicale est futile. Bien au contraire ! Dans un contexte de raréfaction des ressources, la concurrence va s'accroître ! Entre CLCC et autres établissements de soin d'une part (et nous devons œuvrer collectivement à renforcer nos structures). Entre catégories professionnelles d'autre part, chacun estimant ses attentes plus légitimes et plus pressantes que les autres. Bien placés dans l'échelle salariale des CLCC, praticiens et physiciens suscitent rarement la compassion financière des organisations syndicales généralistes, qui estiment plutôt que les priorités sont ailleurs. D'où l'importance d'augmenter notre poids électoral pour peser dans les négociations. Ne passez pas à côté de vos prochaines élections professionnelles !

En 2025, nous avons négocié et signé 4 accords, dont toutefois un seul (sur les modalités de décompte et de suivi des journées ou des demi-journées travaillées au titre des gardes) concerne directement les praticiens et physiciens. En 2026, nous avons demandé à remettre sur la table l'accord sur le parcours « physiciens » que nous avions pourtant jugé insuffisant en 2022. Entre temps, nombre de CLCC ont signé des accords locaux plus satisfaisants. Les physiciens des centres qui n'ont rien obtenu localement pourraient ainsi bénéficier d'un meilleur socle, faute de mieux.

Nous continuons de souligner auprès d'Unicancer, mais aussi des autres organisations syndicales (dont la collaboration est indispensable pour signer des accords majoritaires), la situation bien réelle de difficultés croissantes de recrutement, dans un contexte qui devient chaque jour plus concurrentiel. Et donc la nécessité de soutenir notre attractivité malgré les contraintes budgétaires. Ici ou là, on voit pointer des dispositifs de revalorisation, des montages imparfaits mais impensables il y a encore quelques années. S'ils font leurs preuves, des évolutions plus structurelles sont envisageables.

Nous demeurons convaincus que les CLCC sont un modèle à suivre, un lieu d'exercice motivant, et un navire agile pour affronter la tempête.

Sur le plan pratique, nous avons désormais un site internet (<https://www.unms-cfecgc.org/snpclcc/>) où vous pouvez notamment télécharger le formulaire d'adhésion. Nous sommes également en train de mettre en place le paiement de la cotisation par prélèvement automatique.

Comme vous le constatez, vos représentants syndicaux sont largement occupés par la veille, la négociation, voire l'action, pour la défense de nos établissements et nos conditions d'exercice. Notre crédibilité reste fondée sur nos chiffres de représentativité (scores électoraux, adhérents). Soutenez votre syndicat afin qu'il soit en position de peser effectivement dans les négociations. Adhérez, votez CFE-CGC et même soyez candidat lors de vos élections professionnelles.

Nous avons besoin de la matérialisation de votre soutien !

Je vous adresse enfin tous mes vœux de bonheur, santé et de succès au cours de cette année 2026.

Thomas MOGNETTI
Président du SNPCCLCC